

ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision, qui sera enregistrée partout où besoin sera et insérée au *Bulletin officiel* des Établissements.

Papeete, le 28 février 1866.

Signé : C^{te} DE LA RONCIÈRE.

Par le Commandant Commissaire Impérial :

L'Ordonnateur,

Signé : T. NESTY.

NOMINATIONS, MUTATIONS, ETC.

N^o 18. — Par arrêté en date du 1^{er} février 1866, le sieur Leguen (Jean-Marie) est nommé pilote pour les passes de Papeuriri et d'Atimaono.

N^o 19. — Le Conseil d'administration, dans la séance du 7 février 1866, a autorisé l'officier de l'état civil à procéder au mariage de M. Boscher, greffier des tribunaux, avec M^{lle} Carolina Sanders.

N^o 20. — Le Conseil d'administration, dans la même séance, a autorisé le même fonctionnaire à procéder au mariage du sieur Philippot, 2^e maître charpentier, avec M^{lle} Marianne Tanguy.

N^o 21. — Par ordre en date du 14 février 1866 ont été débarqués de la frégate à voiles *Néréide*, pour compter à terre du 15 février, les passagers civils et militaires dont les noms suivent :

MM. de la Taille, capitaine du génie ;
Adam Kulczycki, ingénieur colonial en retraite ;
Jullian, garde d'artillerie ;

Les S^{rs} Janot, sous-chef artificier ;
Martinet, maréchal des logis d'artillerie ;
Toucas, maréchal des logis de gendarmerie en retraite ;
Duburg, magasinier de 4^e classe ;
Gervais, ouvrier d'artillerie ;
Tuavira (Joinville), fils de la Reine ;
Virihoa, Tahitien ;
Temauiarii, id.
Mahai, id.
Donat, id.
Cébert, français ;

M^{mes} Toucas,

Duburg ;

M^{lle} Duburg.